



Consignes aux auteurs de la revue Synergies Espagne

ISSN 1961-9359 /ISSN (en ligne) 2260-6513

<http://gerflint.eu/accueil/politique-editoriale-generale.html>

<http://gerflint.eu/publications/synergies-espagne/politique-editoriale.html>

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le GERFLINT) et particulièrement des normes éditoriales et éthiques de la revue *Synergies Espagne* figurant sur son site. Les demandes de renseignements et les propositions d'article seront envoyées avec CV pour évaluation à l'adresse suivante : synergies.espagne@gmail.com. Lors de la remise définitive de l'article, l'auteur fera parvenir à la rédaction, pour publication, un texte de 5 ou 6 lignes résumant son cursus et ses axes de recherche.
2. Les travaux seront inédits et n'auront pas été envoyés à d'autres lieux de publications. Ils n'auront pas non plus été proposés à plusieurs revues du GERFLINT. Seuls les articles acceptés dont l'auteur aura signé une déclaration d'originalité seront publiés. Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les noms des collaborateurs éventuels et de leur institution seront indiqués en note.
3. Proposition et article seront en langue française. Les articles épars sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. En cas d'article traduit, le nom du traducteur doit figurer, précédé de l'indication de la langue d'origine : « traduit de l'allemand par... ». Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro.
4. Les articles sélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture ou/et par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
5. Si l'article reçoit un avis favorable, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles sous réserve de modification seront soumis à une seconde évaluation. L'admission de l'article par la rédactrice en chef sera toujours sous réserve d'acceptation définitive par le Conseil Supérieur Scientifique et Technique du GERFLINT et par le Directeur de publication.
6. Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras et en petits caractères, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras,

sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence) seront centrés et en petits caractères.

7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 8-10 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en espagnol puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

9. La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte, sur fichier Word, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article sera d'une longueur comprise entre 15 000 et 25.000 signes, soit 6-10 pages Word, bibliographie et notes comprises. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 5000 signes.

11. Tous les paragraphes (titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italique*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même aux noms propres et dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en bas de page (taille 8) avec appel de note automatique continu (1,2,...5). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italique, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16. La bibliographie en fin d'article (sans alinéa dans les références ni majuscules) s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement alphabético-chronologique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront renvoyés à l'auteur.

17. Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18. Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture.

19. Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20. **Pour les références électroniques**, les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site :

<http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

22. Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, avec obligation de références selon le copyright sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé (au-delà de 3) de figures et de tableaux ou contenant des tableaux de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés.

23. Les captations d'écrans sur l'internet et extraits de films seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles, seront édités, publiés, mis en ligne et diffusés en libre accès par le GERFLINT dans leur intégralité.

25. Une fois numérisé, tout article pourra être déposé en post-publication à condition que le Directeur de publication ainsi que le Pôle éditorial du GERFLINT en donnent l'autorisation sous réserve de mentionner le lieu originel de publication. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : gerflint.edition@gmail.com.